Charbon allemand en France

Les livraisons effectuées depuis l'armistice

Paris, 15 mai. — Pour connaître exactement les quantités de charbon livrées par l'Allemagne à la France depuis l'armistice, il importe de distinguer : d'une part, les livraisons faites depuis le 11 novembre 1918 au 31 août 1919, période pendant laquelle les fournitures ont été effectuées sous le régime du protocole de Luxembourg; d'autre part, les livraisons effectuées depuis le 1er septembre 1919 et qui font été, conformément aux dispositions du traité de Versailles, les livraisons faites du 1er septembre 1919 au 10 janvier 1920 (date d'entrée en vigueur du traité de paix) étant considérées comme livraisons anticipées.

Ceci précisé, il a été livré, du 11 novembre 1918 au 28 février 1922, à la France, 28.751.900 tonnes, savoir :

1. Au titre du protocole de Luxembourg (11 novembre 1918, 31 août 1919), 4.371.400;
2. au titre des livraisons anticipées (1er septembre 1919, 10 janvier 1920), 2.146.200;
3. du 10 janvier 1920 au 31 décembre 1920, 10.635.900; 4. du 1er janvier au 31 décembre 1921, 10.049.700; 5. du 1er janvier au 28 février 1922, 1.548.400.

Les livraisons faites au titre du protocole de Luxembourg n'ont pu être encore évaluées en francs, la fixation définitive des prix étant soumise à un arbitrage, dont la sentence vient seulement d'être communiquée au service qui en fait en ce moment l'application.

Quant aux livraisons effectuées en exécution du traité de paix (y compris les livraisons anticipées) et qui sont portées au crédit du compte de l'Allemagne à la commission des réparations elles représentent une valeur de 1.489.228.000 francs, dont le détail s'établit de la façon suivante :

Du 1er septembre 1919 au 31 décembre 1920, 831.638.000; du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1921, 583.577.000; de janvier à février 1922, 69.013.000.

L'office des houillères sinistrées a perçu en recouvrement des livraisons de charbon de réparation (situation au 28 février 1922), 2.633.263.004 fr. 68, ladite somme comprenant outre la valeur du charbon, les surtaxes de péréquation grevant ce combustible.

Les houillères sinistrées ont versé à la caisse des chemins de fer de l'Etat désignée par le bureau national des charbons pour l'encaissement desdites sommes un montant de 2.416.369.077 fr. 90.

La différence entre les sommes encaissées par les houillères sinistrées et les sommes versées par elles aux chemins de fer de l'Etat s'élève à 216.893.926 fr. 75. Cette différence correspond aux dépenses de manutention et de transbordement, aux frais de péréquation des cokes, aux redevances versées à l'office des houillères et aux paiements effectués directement à la commission des réparations pour fournitures faites au grand-duché de Luxembourg.

La spéculation sur les farines

UNE ENQUETE JUDICIAIRE EST OUVERTE

Paris, 15 mai. — A la suite des fluctuations des prix du blés, les cours des farines étaient passés le 25 avril, à 100 francs les 100 kilos, puis le 4 mai à 102 fr. et le 6 mai à 104 fr.

Or, les cours du blé n'avaient pas varié dans de telles proportions. Ils étaient même en baisse.

Ces faits ont fait l'objet d'une enquête approfondie du service de la répression des fraudes.

M. Lavayssé chef de ce service, a fait recueillir les cours pratiqués en province et à Paris, depuis le 1er août 1921, date à laquelle la liberté commerciale a été rendue aux blés et aux farines, ainsi que les cours des blés étrangers.

L'établissement des cotes des farines par les meuniers appartenant à un même groupement a fait l'objet d'une étude spéciale.

Les dossiers de ces diverses enquêtes ont été transmis au parquet, qui a fait ouvrir des informations judiciaires.

M. de Gallardo Marino, juge d'instruction, a été commis pour les suivre.

Odyssée d'une jeune fille

SON RAVISSEUR RECOLTE TREIZE MOIS DE PRISON

Paris, 15 mai. — Le tribunal correctionnel a condamné, cet après-midi, Juan Agullo, poursuivi pour détournement de mineure, à 13 mois de prison.

Le 20 juillet dernier, Juan Agullo rencontrait, sur les boulevards, à Paris, une jeune fille de 20 ans, Julie About, à qui il offrait un bock et qu'il emmenait ensuite en Espagne.

Julie About est venue à l'audience, cet après-midi, où elle a déclaré qu'elle ne se souvenait pas comment elle s'était endormi et réveillée, le 21 juillet au matin, dans le train avant d'arriver à Perpignan.

A côté de moi, dit-elle, se trouvait un ravisseur. Il me fit descendre à la frontière, car je n'avais pas de passeport et me conduisit, dans la nuit, à travers la montagne, puis je pris le train avec lui en Espagne pour Barcelone.

La jeune fille parvint à écrire en France et, grâce à un ingénieur français, elle put reprendre le train pour Paris.

Le ravisseur de Julie About, Juan Agullo, fut arrêté à Paris, en avril dernier.

Les Receveurs buralistes

Paris, 15 mai. — L' « Officiel » publie un décret réglant les conditions de nomination, de rémunération et d'avancement des receveurs buralistes.

D'autre part, les crédits nécessaires ont été inscrits au projet de budget de l'exercice 1923 pour permettre leur affiliation à la Caisse Nationale de retraite pour la vieillesse.

GRÈVE DE BOULANGERS

Tulle, 15 mai. — Le préfet, après l'expérience de panification et l'avis d'une commission, ayant décidé de maintenir le prix du pain à 90 centimes le kilo, le syndicat départemental de la boulangerie, qui voulait que le taux soit élevé à 95 centimes le kilo, vient de décider la grève générale.

L'administration prend les mesures utiles pour éviter que la population manque de pain.

Les Protecteurs de l'Enfance

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Par décision du 27 avril dernier, M. le Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance Sociales a conféré pour services rendus à la cause de l'enfance les distinctions honorifiques suivantes :

Rappel de médaille d'argent. — MM. le docteur Colliard, Fourmies ; Cloez, au Cateau.

Médaille d'argent. — Dr Bourty, à Mons-en Pévèle ; Decouvelaere, Hazebrouck.

Médaille de bronze. — Dr Gardin, à Avesnes ; Ryckewaert, Seenvoorde ; Savage, Godewaersvelde ; Hurlez, Turcoing ; Couvreur, Seclin ; Bathiat, Seclin ; MM. Quinet, Saint-Amand ; Deconchy, Tourcoing.

Mention honorable. — Mme Calonne, à Seclin; Degroote, Rosendael ; Riche, Jeumont ; MM. Marquis, Coudekerque-Branche ; Coppeaux, Fourmies ; Goux, Caudry ; Pavelot, Avesnes ; Predhomme, Hazebrouck ; Charlon, Aniche.

LE MAL FRANÇAIS

M. Jean Philip, sénateur, écrit dans « Le Parlement et l'Opinion » :

« Il y a trente ans, la génération qui montait était une génération d'intellectuels, penchée sur les livres, ennemie des jeux de plein air, murée dans les bibliothèques. Aujourd'hui, la génération qui vient est toute de sportifs, qui cultivent le muscle avec la même ardeur que leurs aînés mettaient à cultiver leur cerveau. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Là n'est pas la question. La seule conclusion que je veuille tirer de cet étonnant contraste, c'est que la mentalité d'une race peut être changée en trente ans.

Alors, pourquoi désespérerait-on de convertir toute la France à la repopulation, de la convaincre qu'il est nécessaire d'avoir des enfants, puisqu'on a réussi à la persuader de développer ses biceps et ses pectoraux ? Autrefois, à chaque heure du jour, le vieux Caton pensait à détruire Carthage. En sens contraire, pour relever notre pays, il nous serait bon d'avoir l'opiniâtreté de Caton ».

La Reconstitution des Jardins dévastés

Il n'est guère de commune dévastée dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais où, comme l'on sait, le Retour au Foyer n'ait étendu son initiative bienfaisante.

Aussi, croyons-nous intéressant de faire connaître l'activité déployée par cette œuvre d'assistance au cours de l'hiver qui vient de s'écouler.

L'an dernier, le Retour au Foyer avait distribué 15.319 arbres fruitiers, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, en hautes tiges et fuseaux, prêts à produire. Cette année, en dépit des difficultés créées par les circonstances atmosphériques, sécheresse persistante suivie de froids intenses, les expéditions ne purent commencer que fort tard et durent être interrompues par les fortes gelées : néanmoins, 12.875 arbres fruitiers furent repartis, avant le renouveau, entre les habitants de 64 communes et 9 cités de cheminots de la Compagnie des chemins de fer du Nord. C'est donc, en chiffre global, un ensemble de 28.194 arbres fruitiers de diverses variétés, bien adaptés à la région, qui ont été fournis, à raison de 7 arbres en moyenne par verger, plus de 4.000 propriétés ont été ainsi replantées.

D'autre part, 5.987 « pochettes du Retour au Foyer » contenant, pour une famille de 4 ou 5 personnes, 15 variétés potagères les plus usuelles et 3 sachets de variétés de fleurs destinées à l'ornementation du jardin ont été expédiées dans 84 communes des mêmes départements, ce qui représente l'approvionnement en légumes navets, carottes, choux, poireaux, salades, etc., pour l'année entière, de près de 30.000 personnes, presque la population d'une grande ville.

Par ces libéralités, le Retour au Foyer, qui avait déjà dépensé 2 millions 500.000 mille francs à meubler les maisons, continue ainsi la restauration complète du home familial : le jardin en est le prolongement.

Université Internationale

Un projet de la Société des Nations

Genève, 15 mai. — Au cours de sa séance publique de ce matin, le conseil de la Société des nations a entendu un rapport de M. Léon Bourgeois sur l'étude des questions internationales de coopération intellectuelle.

Sur l'initiative du gouvernement français, la seconde assemblée plénière de la Société des nations avait décidé de renvoyer cette question au conseil. Ce dernier a donc désigné 11 membres d'une commission qui doit en comprendre 12. Le dernier poste est réservé à un savant américain. Voici la composition actuelle de cette commission : M. Banerjee (université de Calcutta), M. Henri Bergson (Collège de France), Mlle Bonnevie (université de Christiana), M. de Castro (université de Rio-de-Janeiro), Mme Curie (université de Paris et de Varsovie), M. J. Destrée (académie royale de Belgique), M. Einstein (université de Berlin), M. G.-A. Murray (université d'Oxford), M. de Reynold (université de Berne, M. Ruffini (université de Turin), M. de Torre-Suevedo (université de Madrid).

Bien que le conseil ait laissé aux membres de cette commission le droit de tracer eux-mêmes leur programme d'action, on peut néanmoins prévoir que les études de cette commission porteront surtout sur les trois problèmes suivants :

I. Possibilités d'encourager et de perfectionner l'organisation internationale des recherches scientifiques par des congrès, des commissions et des instituts ;

II. Etude des relations internationales entre les universités et moyens d'organiser un Bureau international des universités et peut-être aussi une Université internationale ;

III. Organisation internationale de la bibliographie scientifique et de l'échange des publications scientifiques.

Cet après-midi a eu lieu au siège de la Société des nations, en séance publique, la signature définitive par les plénipotentiaires allemands et polonais de la convention économique commune en Haute-Silésie. Le conseil de la Société des nations a désigné M. Calonder, ancien président de la Confédération helvétique, dont les efforts conciliants ont été très appréciés par les deux parties, comme président de la commission mixte germano-polonaise. Cette commission mixte, d'après la nouvelle convention, tranchera les différends d'ordre privé qui pourraient s'élever entre l'Allemagne et la Pologne au sujet de la Haute-Silésie.

Menace de lock-out

Manchester, 15 mai. — Une grande réunion des filateurs de coton a été tenue aujourd'hui en raison de la grève des travailleurs dans deux filatures, grève qui était une protestation contre les nouveaux barèmes de salaires qui avaient cependant été acceptés par les syndicats.

La réunion a décidé que, si les ouvriers ne reprenaient pas le travail dans ces deux filatures, on donnerait l'ordre d'un lock-out *général*, qui réduirait au chômage 140.000 travailleurs.

Résultats complémentaires des Elections Cantonales

Arrondissement de Lille

Conseil Général

CANTON D'HAUBOURDIN

BEAUCAMPS. — Potié, 107 ; Dereuse, 9; Rowels, 4.
EMMERIN. — Potié, 166 ; Dereuse, 70 ; Rowels, 100.
ENNETIERES. — Potié, 164 ; Dereuse, 16 ; Rowels, 6.
ENGLOS. — Potié, 82 ; Dereuse, 18 ; Rowels, 2.
ERQUINGHEM. — Potié, 37 ; Dereuse, 3 ; Rowels, 0.
ESCOBECQUES. — Potié, 26 ; Dereuse, 6; Rowels, 3.
HALLENNES. — Potié, 156 ; Dereuse, 79; Rowels, 40.
LE MAISNIL. — Potié, 78 ; Dereuse, 3; Rowels, 1.
LOMME. — Potié, 853 ; Dereuse, 1286 ; Rowels, 217.
LOOS. — Potié, 1080 ; Dereuse, 381 ; Rowels, 708.
LIGNY. — Potié, 21 ; Dereuse, 0 ; Rowels, 0.
RADINGHEM. — Potié, 118 ; Dereuse, 11 ; Rowels, 0.
SANTES. — Potié, 417 ; Dereuse, 101 ; Rowels, 34.
SEQUEDIN. — Potié, 117 ; Dereuse, 53; Rowels, 11.
WAVRIN. — Potié, 570 ; Dereuse, 429 ; Rowels, 39.
HAUBOURDIN. — Potié, 1409 ; Dereuse, 407 ; Rowels, 367.
Totaux. — Potié, 5371 ; Dereuse, 2872 ; Rowels, 1534.

M. Potié est ELU.

Conseil d'Arrondissement

CANTON D'ARMENTIERES

ARMENTIERES. — Dansette, 1632 ; Sabre, 655 ; Simon, 1099 ; Brodel, 826.
HOUPLINES. — Dansette, 287 ; Sabre, 145 ; Simon, 237 ; Brodel, 268.
ERQUINGHEM. — Dansette, 275 ; Sabre, 35 ; Simon, 161 ; Brodel, 18.
LA CHAPELLE D'ARMENTIERES. — Dansette, 285 ; Sabre, 43 ; Simon, 56 ; Brodel, 15.
BOIS-GRENIER. — Dansette, 152 ; Sabre, 6 ; Simon, 10 ; Brodel, 4.
FRELINGHIEN. — Dansette, 155 ; Sabre, 42 ; Simon, 22 ; Brodel, 16.
CAPINGHEM. — Dansette, 71 ; Sabre, 11 ; Simon, 6 ; Brodel, 8.
PREMESQUE. — Dansette, 140 ; Sabre, 13 ; Simon, 32 ; Brodel, 16.
Au total : Dansette, 2997 ; Sabre, 950 ; Simon, 1632 ; Brodel, 671.

Il y a BALLOTTAGE.

CANTON DE LANNOY

ANNAPPES. — Chuffart A., soc., S. F. I. O., 198 voix ; Leroy J., radical, 54 voix ; Marty A., communiste, 96 voix ; Parmentier, libéral, 320 voix.
ANSTAING. — Chuffart 54 ; Leroi 24 ; Marty, 73 ; Parmentier, 45.
ASCQ. — Chuffart, 160 ; Leroy, 24 ; Marty, 88; Parmentier, 270.
BAISIEUX. — Chuffart, 74 ; Leroy, 42 ; Marty, 58 ; Parmentier 257.
CHERENG. — Chuffart, 106 ; Leroy, 39 ; Marty 32 ; Parmentier, 193.
FLERS. — Chuffart, 375 ; Leroy, 101 ; Marty, 138 ; Parmentier 363.
FOREST. — Chuffart, 135 ; Leroy, 10 ; Marty, 14 ; Parmentier, 67.
GRUSON. — Chuffart, 11 ; Leroy, 25 ; Marty, 18 ; Parmentier, 57.
HEM. — Chuffart 420 ; Leroy, 142 ; Marty, 87; Parmentier, 313.
LANNOY. — Chuffart, 140 ; Leroy, 106 ; Marty 33 ; Parmentier, 143.
LEERS. — Chuffart, 75 ; Leroy, 582 ; Marty, 75 ; Parmentier, 174.
LYS. — Chuffart, 591 ; Leroy, 284 ; Marty, 153 ; Parmentier, 289.
SAILLY. — Chuffart, 61 ; Leroy, 30 ; Marty, 14 ; Parmentier, 61.
TOUFFLERS. — Chuffart, 131 ; Leroy, 61 ; Marty, 71 ; Parmentier, 175.
TRESSIN. — Chuffart, 50 ; Leroy, 19 ; Marty, 14 ; Parmentier, 59.
WILLEMS. — Chuffart, 121 ; Leroy, 61 ; Marty, 71 ; Parmentier, 175.
Au total : Chuffart, 2.648 voix ; Leroy, 1.661 ; Marty, 1.029 ; Parmentier, 2.957.

Il y a BALLOTTAGE.

Le 14 décembre 1919, M. C. Darras, républicain libéral, avait obtenu, au 1er tour, 3.597 voix contre 3.342 données à M. Marissal, candidat socialiste unifié.

A qui le gros lot ?

Le numéro 1.051 486 gagne 250.000 francs.

Viennent ensuite les numéros : 1.407.956, avec 100.000 fr.; 1.816.424, 10.000 fr.; 11.321, 5.000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 fr. : 324.642, 576.332, 424.932, 104.630, 670.977.

LILLE

Le Coin des Accidents

QUAND ON DEVIENT VIEUX

En passant, vers midi, Grand'Place, Mme Clémence Roels, 79 ans, demeurant 26, rue Sainte-Catherine, est tombée accidentellement sur la chaussée. Dans sa chute, elle s'est luxé le coude gauche et blessé légèrement au nez. Après avoir été pansée, Mme Roels fut reconduite à son domicile.

EN DESCENDANT DU TRAMWAY

Le receveur du Mongy Henri Bataille, en descendant d'un tramway, rue Rabelais, a donné de la tête contre un pylône, puis est allé retomber contre la façade d'un immeuble. Il en est résulté pour lui une plaie au cuir chevelu et des contusions en différents endroits du corps. Un docteur lui ayant donné des soins, le blessé fut reconduit chez lui à l'aide d'une voiture de la Compagnie Mongy.

DANS LES REMPARTS

Le jeune Dubuisson Maurice, 14 ans, et demi, demeurant à Lille, rue d'Arras, 23, jouait, dimanche après-midi, avec son chien, dans les remparts de la porte d'Arras. En courant, il tomba en bas du talus et se fractura la jambe droite. Il a été admis à l'hôpital Saint-Sauveur.

UNE MAUVAISE CHUTE

M. Noël Emile, demeurant 153, rue Pasteur, à Marcq-en-Barœul, passait en vélo, hier vers 7 heures du matin, avenue Saint-Maur, lorsqu'il fit une chute si malencontreuse, qu'il se luxa l'épaule droite.

Après avoir été soigné à l'hôpital Saint-Sauveur, il a regagné son domicile.

EN JOUANT

Dimanche après-midi, le jeune Raymond Vanpraete, 7 ans, demeurant rue Boldoduc, 39, jouait en face de son domicile, lorsqu'il tomba et se fractura une jambe. Son état a nécessité son transport à l'hôpital Saint-Sauveur.

EN COURANT

Le jeune Verdière Jules, 10 ans et demi, demeurant rue Franklin, 29, cour Montjardin, a glissé en courant. En tombant, il se luxa le coude gauche. Son admission à l'hôpital Saint-Sauveur a été jugée nécessaire.

LE BROQUELET

ET LES

Fêtes de Moulins-Lille

Il y a de cela quelques soixante ans encore, tous les filiers, toutes les dentellières de la ville prenaient part en cortège à cette solennité populaire.

Mieux encore, au XVIIe siècle, le « Broquelet » était l'objet de réjouissances d'un faste inouï, qui huit jours durant se déroulaient dans les rues. Les maisons se couvraient à cette occasion de guirlandes de fleurs et de feuillage, disposées de façon très pittoresque et certaines fenêtres étaient ornées de pièces d'étoffes parsemées de fuseaux dorés. La ville était sillonnée de nombreux groupes de jeunes filles des ateliers de dentellières, le front ceint d'une couronne de roses au centre de laquelle était attaché le fameux fuseau dit « broquelet ».

Certes, nous n'avons pas revu tout cela, cette année encore. Mais tout de même, une gentille reine a présidé au Broquelet de 1922, dans le quartier de Moulins-Lille.

Mlle Marguerite Degeicke, reine de Moulins-Lille, — douce figure semblable à celles qu'évoqua Memling — ses demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite Cailliau, Marie-Louise Descamps, Agnès Buylaert, et Carmen Carette, parurent donc, tant à la distribution des prix du concours de Bébés, organisé par la maison Nestlé, qu'au concert du Broquelet, donné sur la place Vanhœnacker, par la fanfare de L'Union de Lille, sous la direction de M. Fauvarque.

LES BEBES PRIMES

La distribution des prix du concours de Bébés, eut lieu de 4 h. à 6 h.30, salle de l'Alliance, sous la présidence de M. Symoens ; Mlle Degeicke était présente avec ses demoiselles d'honneur, ainsi que MM. A. Béguin, Vanderiveld, Dartevert, Verscheur, Laridan, Marvin, Delhaye, Mme Verscheur, etc.

Les enfants avaient été divisés en trois catégories : 1re, de 6 mois à 1 an ; 2e, de 1 à 2 ans ; 3e, de 2 à 3 ans. Voici la liste des prix.

PREMIERE CATEGORIE. — 1. Mitoult, rue de Trévise ; 2. Pollet, rue du Fg de Douai ; 3. Van Gothsenhoven, rue d'Arras, 40 ; 4. Duchateau, rue Montaigne, 13 ; 5. Van Ende, rue Lesage-Senault ; 6. Bouquié, rue Brûle-Maison; 7. Dutordoir, rue Luthier; 8. Dujardin, rue Montaigne 110 ; 9. Courtin rue d'Avesnes, 64 ; 10. Senain, rue de Wazemmes ; 11. Somon, rue de la Justice, 15 ; 12. Dubois, rue Crespel-Tilloy ; 13. Verbecque, rue Trévise, 14. Dutnilleul, rue Capitaine-Ferber ; 15. De Renkeleen, rue Thumesnil ; 16. Van Caneghem, rue Seclin ; 17. Pipart, 28, rue A.-Samain ; 18. Van Romdaens ; 21. Fouillié, rue d'Arras, 21 ; 22. pay, rue Massillan ; 19. Tchcyaray, rue d'Arras, 31 ; 20. Vanaverbecq, 98, rue Jor-Devilde, rue Pierre d'Oudeghers ; 23. Pasterman, rue Trévise, 4 , 24. Visayre, 9, pl. Condé ; 25. De Slower, rue Buffon ; 26. Lévêque, rue Justice, 27 ; 27. Tilier, rue d'Arras, 114 ; 28. Cocu, rue Fontenoy 37 ; 29. Verbecke, rue Wazemmes, 136 ; 30. Hallo, rue d'Arras, 51 ; 31. Diher, rue Marseille, 39 ; 32. Allart, rue d'Arras, 35 ; 33. Veuken, pl. Vanhœnacker ; 34. Roucou, boul. Victor-Hugo, 84 ; 35 ; Vigouroux, rue de la Plaine ; 36. Renard, rue de la Plaine ; 37. Droissart, rue Montaigne, 12 ; 38. Deldicque, rue d'Arras, 31 ;39. Van Belle, pl. Déliot, 3 ; 40. Dassonville, 54, boul. Belfort ; 41. Doornaert, rue Monge, 12 ; 42. Decamp, rue Fénelon, 22 ; 43. Vanhecke, 25, rue Thumesnil ; 44. Ducour, rue Ph.-de-Comines, 6 ; 45. Party, rue Wazemmes, 35 ; 46. Jonckeere, rue Monge ; 48. Lebrun, rue Valenciennes, 85 ; 49. Legéré, rue Valenciennes, 21 ; 50 Cocheteux, rue Fénelon, 16. — 51. Debièvre Robert, 116, rue d'Arras ; 52. Kerkart, rue Buffon, 11 ; 53, Claus, rue Buffon, 17 ; 54. Herman, rue Carpeaux, 8 ; 55. Duhaut, 62, rue Fénelon ; 56. Coutance, rue J.-Jaurès, 74 ; 57. Dejaegère, 19, rue Seclin ; 58, Ducoulombier, 25, rue Seclin ; 59. Marescaux, rue Doual, 19 ; 60. De Cuypère, 69, rue de la Plaine ; 61. Bauzet, 9, rue Lyon; 62. Demanet, rue Wazemmes, 74; 63. Wydau, rue d'Arras, 3 ; 64. Comynck Léonie, rue B.-Delespaul, 55 ; 65, Plumecocq, 21, rue Buffon ; 66. Dhalluin, 25, rue de la Justice.

2me CATEGORIE. — 1. Derieppe, rue de Bapaume, 79 ; 2. Martinet, rue Lamartine, 30 ; 3. Duprez, rue Jeau-Jaurès, 39 ; 4. Segers, rue de Trévise, 32 ; 5. Lefort, boulevard Victor-Hugo, 84 ; 6. Marcel Cogez, rue Montesquieu, 10 ; 7. Janssens, rue Fontenoy, 54 ; 8. Vestiggel, rue Courmont, 27 ; 9. Vasseur, rue de Trévise, cité Lagache ; 10. Bonnaert, rue Arago, cour Cormoran ; 11. Clevers ; 12. Desbiens ; 13. Soyez ; 14. Debyser ; 15. Desmedt ; 16. Florent ; 17. Wichey ; 18. Glacon ; 19. Holwaert ; 20. Vankeroblick ; 21. Lemesre ; 22. Bourlet ; 23. Halipre ; 24. Hornaert ; 25. Benteyn ; 26. Delmart ; 27. Deregniaux ; 28. Wigneux; 29. Denise ; 30. Dumez ; 31. Delcourt ; 32. De Pannemackère ; 33. Herpoel ; 34. Chaumont ; 35. Florin ; 36. Bloumaers ; 37. Declerck ; 38. Benoist ; 39. Lanvin ; 40. Carlier ; 41. Deslaef ; 42. Bocquet ; 43. Vézier; 44. Van Audenarde ; 45. Roussel ; 46. Boutry ; 47. Patay; 48. Bona ; 49. Wartel ; 50. Denneulin ; 51. Labare ; 52. Desbonnet ; 53. Lemaire ; 54. Inglebert ; 55. Odent ; 56. De Buch ; 57. Ottelard ; 58. Lesage ; 59. Leclercq ; 60. Rossez ; 61. Leperle ; 62. Cézard ; 63. François ; 64. X... ; 65. Montagne ; 66. Dresen ; 67. Tilleu ; 68. Segers ; 69. Mercier ; 70. Plumecocq ; 71. Duhaut ; 72. Coutsiers ; 73. Vermeulen ; 74. Degale ; 75. Hinskens ; 76. Faucourt ; 77. Prinnann; 78. Pottié ; 79. De Buck ; 80. Vilain ; 81. Sulmon ; 82. Bootz ; 83. X... ; 84. Clerbout; 85. Pagnacco ; 86. Smaghe ; 87. Tacq ; 88. Lehoucq ; 89. Dubois ; 90. De Bleckère ; 91. Ferries ; 92. Godderige ; 93. Ogiez ; 94. Lemaire ; 95. Treels.

TROISIEME CATEGORIE. — 1. Jean Depaepe, rue d'Arras, 183 ; 2. Suzanne Verhagge, rue Fontenoy, 64 ; 3. Marguerite Martin, rue Philippe-de-Commes, 43 ; 4. Roger Frédéricq, rue Courmont, 18 ; 5. Andrée Wincker, boulevard d'Alsace, 111 ; 6. Marcelle Stevens, place Vanhœnacker, 21 ; 7. Julien Van den Torren, rue de Nantes, 12 ; 8. Gustave Vandenberghe, rue de Wattignies, 36 ; 9. Yvonne Féliers, rue Duguesclin, 25 ; 10. Andrée Herbaut, rue de Wattignies, 17 ; 11. Desplanques ; 12. Cézard ; 13. Vande Capelle ; 14. Osteux ; 15. Keingaert ; 16 Dassonville ; 17. Van Brunel ; 18. Destrebecq ; 19. Waltel ; 20. Delforge ; 21. Blanchard ; 22. Copeau ; 23. Brocart ; 24. Marquis ; 25. Sinez , 26. Monnié ; 27. Plumecocq ; 28 Bonte ; 29. Depuis ; 30. Maes ; 31. Pecqueur ; 32. Flinois ; 33. Morant ; 34. Verhaeghe ; 35. Bondue ; 36. Herrin ; 37. Lamblin ; 38. Parisis ; 39. Timarcke ; 40. Arthur ; 41. Desreumaux ; 42. Smague ; 43. Devosse ; 44. Van Belle ; 45. Leburgez ; 46. Renard ; 47. Cocu ; 48. Van Belle ; 49. Balin ; 50 Verstiggel ; 51. Becquereau ; 52. Monte ; 53. Jacques ; 54. M. Plouy ; 55. Mir ; 56. Catteau ; 57. Sergheraert , 58. Levae ; 59. Heniares ; 60 Delcour ; 61. Liemans ; 62. Barre ; 63. Tomas ; 64. Dannecls Clément ; 65 Vandeneste ; 66. Ravez , 67. Castelin ; 68. Lafraise ; 69. Party ; 70. Truyts ; 71. Michiels ; 72. Hengs ; 73. Miron ; 74. Dubois ; 75. De Taye ; 76. Danneels ; 77. Van Ay ; 78. Brockaert ; 79. Lebon ; 80. Delsinne ; 81. De Neve ; 82. Barbe ; 83. Piechart ; 84. Dresen ; 85. Martin ; 86. Leperle ; 87. Herman ; 88. Vermeulen ; 89. Dumont ; 90. Wochrel ; 91. Canler ; 92. Bequin ; 93. Decamp ; 94. Michiels ; 95. Duthilleul; 96. Marpants ; 97. De Mouveau ; 98. Gillès ; 99. De Vrase.

Inutile de dire que mamans et bébés remplissaient la salle de l'Alliance. On voit d'ailleurs par les chiffres ci-dessus que ce concours eut un énorme succès. A côté des lots donnés par la maison Nestlé, une savonnerie moulinoise, la maison Gadenne, donnait à chaque enfant primé une boîte de savon.

— Le soir, le concert donné par l'Union de Lille obtint un magnifique et mérité succès en présence d'un nombreux public.

Ainsi se terminèrent à la fois et le Broquelet et les Fêtes de Moulins-Lille.

ASTRA
Comme du beurre !
J. MOTTE & Cie, YVETOT (S.-I.)

Voleur ou vandale

Au cours de l'avant-dernière nuit, un inconnu s'est introduit dans un chantier situé à l'angle des rues Solférino et d'Armentières et appartenant à une société de construction de Lomme. Après avoir fracturé la porte d'une petite baraque, il s'est emparé d'une demi-douzaine de burins, de corde de fil à plomb, puis a brisé un double-mètre et un niveau.

S'agit-il d'un voleur ou d'un vandale ? La police effectue des recherches à ce sujet.

PETITES NOUVELLES

IL FAUT PURGER. — Le service de la sûreté a procédé à l'arrestation du nommé Alphonsé Brice, 31 ans, débardeur à Lille. Brice doit purger une condamnation à 6 jours de prison et 30 fr. d'amende, à laquelle il a condamné le tribunal correctionnel, pour coups et blessures volontaires.

ENCORE UNE ! — Lundi matin, dans le couloir du 10 du boulevard de la Liberté un bécanier a dérobé le vélo de M. André Pocquet, aide-comptable, avenue de Dunkerque, 109. La police enquête.

AU FEU ! — Vers 6 h. 30 du matin, un commencement d'incendie, dont on ignore les causes, était fort promptement éteint par les pompiers, s'est déclaré rue de Bailleul, 1, au 1er étage, occupé par M. Donneux, coupeur en chaussures. Les dégâts, peu élevés, sont couverts par une assurance.

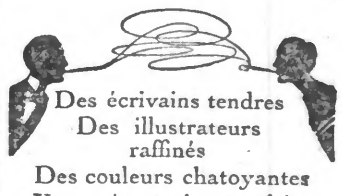
Des écrivains tendres
Des illustrateurs raffinés
Des couleurs chatoyantes
Une présentation parfaite
De l'esprit délicieux
FLIRT
ÉDITIONS PIERRE LAFITTE
Jeudi 18 Mai
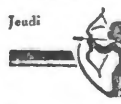

FEUILLETON DU 17 MAI. — N° 78

Film GAUMONT

PARISETTE

GRAND-CINÉ ROMAN

de Louis FEUILLADE

ADAPTÉ

par Paul CARTOUX

DOUZIEME EPISODE

Le secret des Costabella

» Il se trouve que je vous désintéressais et que vous n'épousiez pas Manoëla.

» C'en était trop pour vous ? Vous m'accusez, car ce n'est pas seulement ici et devant les miens que vous avez cherché à me faire passer pour un voleur et un assassin, mais à Lisbonne, partout où je suis passé dans le Portugal, dans mon pays même, vous avez répandu ce bruit.

» Or, au lieu de me demander franchement de m'expliquer sur la coïncidence évidemment bizarre de ma fortune et du crime, les renseignements que je vous fournis aujourd'hui, vous vous êtes contenté d'en demander aux autres avec les insinuations les plus malveillantes.

» Que s'est-il donc passé, pourtant ?

» Maintenant que vous avez vu le testament, vous comprenez fort bien que, dans la détresse où je me trouvais, il n'y avait pas pour moi d'autre moyen de défendre l'honneur du nom des Costabella qu'en cherchant à retrouver l'épave de la « Mère de Dieu ».

» Si Candido pouvait parler, il vous dirait quelles furent nos angoisses et pendant combien de temps nous avons fait nos recherches, combien de nuits nous avons passées en mer, combien de fois ce garçon, qui est le dévouement même et pour lequel j'ai l'affection qu'on porterait à un fils, a dû plonger, au péril de sa vie, pour savoir si nous n'étions pas au-dessus du navire de Benito.

» Nous avons passé par toutes les transes.

» J'aurais pu peut-être m'adresser à des gens compétents, mais c'eût été attirer toutes les convoitises et organiser pour ainsi dire autour de cette fortune sous-marine l'exploitation que les Espagnols ont connue autour des galions de Vigo.

» C'était une chance à courir, c'était un jeu de hasard.

» Nous pouvions perdre pendant longtemps puis, tout à coup, avoir la grande veine.

» Nous l'avons eue !

» Un soir, je m'en souviens encore comme si c'était hier, après avoir plongé trois fois, Candido revint dans la barque, le visage radieux, et me fit comprendre qu'il avait vu l'épave.

» Alors, avec un courage qui ne s'est jamais démenti, avec une énergie farouche, plongeant et replongeant jusqu'à l'évanouissement, il a ramené dans leur gangue épaisse, les deux premiers lingots qu'avait dû transporter le navire espagnol.

» Et c'est justement le lendemain du jour où vous m'aviez demandé la main de Manoëla, monsieur, qu'il a fait cette découverte et si j'ai pu vous payer, c'est que j'ai monnayé immédiatement ces lingots au gouvernement portugais qui me connaissait, à qui j'ai montré les preuves de mes droits sur cette fortune, et qui m'a permis dans la suite, de réaliser, dans de bonnes conditions, le trésor que j'avais découvert.

» Car toutes les caisses que vous voyez ici sont chargées surtout de monnaies anciennes et les lingots que j'avais recueillis sont aujourd'hui vendus.

» C'est là l'origine de ma fortune, de la totalité de mes biens.

» Je la rapporte avec moi dans ce yacht.

» On l'a déchargée et on la décharge encore en ce moment. Vous voyez que s'il y avait du mystère dans tout cela, ce n'était, au fond, qu'un roman d'aventures dont j'ai été le héros malgré moi. Sans doute, vous n'êtes pas encore convaincu ?

Tout le monde regardait Alvarez qui faisait évidemment grise mine, mais qui ne voulait pas avoir l'air de céder.

— Je ne dis pas, répondit-il, que vos arguments soient sans valeur, je ne conteste pas l'origine honnête de la fortune que vous avez maintenant, mais enfin... vous ne venez de résoudre qu'une partie du problème qui vous était posé.

» Vous me dites : « Voilà l'origine de ma fortune », mais vous ne m'expliquez pas comment et pourquoi mon gardien a été assassiné et mes lingots volés.

» Que ce soit à « La Mère de Dieu » que vous deviez votre richesse, je l'admets, mais démontrez-moi que c'est seulement à « La Mère de Dieu ».

M. da Costabella se contenta de hausser les épaules et poursuivit avec le plus grand calme :

— Vous avez raison, vous discutez, M. Alvarez, comme un logicien ; on voit bien que vous êtes un homme d'affaires et, de plus en plus, je sens que nous ne sommes pas de la même race.

» Eh bien, je peux également « résoudre » l'autre moitié du problème, continua-t-il. Et je rends grâce au Ciel qui me fait vous rencontrer, puisque aussi bien cela m'évite d'avoir à vous faire connaître par lettre ou par tout autre moyen l'étendue de votre infortune.

» On a arrêté, il y a quelques semaines, à Porto, un individu nommé Espinho, originaire d'Entrocamento. Il avait été pris au moment où il présentait dans une banque un faux chèque. C'était un monsieur fort élégant et qui avait laissé, partout où il était allé, la meilleure impression.

» Or, il se trouva que le régime cellulaire ne lui fut pas favorable et qu'il se sentit tout à coup très faible.

» Quand il vit venir la mort, il fit, comme beaucoup de criminels qui doivent rendre leur âme à Dieu, il raconta quelques-uns de ses exploits. Entre autres, il avoua être l'auteur du cambriolage de la villa « Mon rêve », à Aveiro, cambriolage qui fit un bruit considérable à son heure, dans toute la péninsule, et enfin il reconnut avoir tué votre veilleur de nuit et avoir cambriolé votre pavillon, dans votre parc.

» J'ai ici un numéro du « Diaro de Noticias », où vous pourrez trouvé, résumé en quelques lignes, ce que je viens de vous raconter.

» Et si v